

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 8 avril 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le 08 avril à 18 H15, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 02 avril 2025, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence d'Alexandra BUTEL, maire en exercice.

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 15

Nombre de voix pour : 14*
Nombre de voix contre : 0
Nombre d'abstentions : 0

Présents : Alexandra BUTEL, Jean-Louis SERRES, Jean-Marie PRAYER, Alain MICHEL, Cécile LAPEYRE, Anne-Cécile BRUN, Thibaut IMBERT, Valentin LESBROS, Clément MONNOT, Guy PATRAS, Marie-Paule ROGOU, Jérémy SARRAZIN, Kilian VALLON

Excusés /Pouvoirs : Stéphane PATRAS (Pouvoir à J.L. SERRES), Alain LAURENS (pouvoir à A. BUTEL)

Absent :

Secrétaire de séance : Jean-Louis SERRES

**Objet : Budget Principal – approbation du Compte Administratif 2024
et affectation du résultat de fonctionnement**

Le Compte administratif 2024 fait apparaître l'exécution suivante :

Section de fonctionnement

Dépenses : 7 178 395,45 €
Recettes : 8 285 388,87 €

Section d'investissement

Dépenses : 4 683 197,43 €
Recettes : 6 471 516,69 €

	Résultats Exercice 2024	Résultats reportés 2023
Fonctionnement	+ 1 106 993,42 €	+ 2 385 414,91 €
Investissement	+ 1 788 319,26 €	- 1 669 745,37 €

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement est de : + 3 492 408, 33€

Le résultat de clôture de la section d'investissement est de : + 118 573,89 €

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 2 347 178.03 €
En recettes pour un montant de : 3 073 500.02 €

Le déficit à couvrir de la section d'investissement est nul

Considérant que seul le résultat de fonctionnement doit faire l'objet d'une délibération d'affectation du résultat,

*En l'absence du Maire, sortie conformément à l'article L2121-14, sous la présidence du 2^{ème} adjoint,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le compte administratif 2024 Budget Principal
- **DECIDE** de procéder à l'affectation du résultat de fonctionnement de
+ 3 492 408,33 €

- R002 + 3 492 408,33 €

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Transmis et reçu en Préfecture le : 14.04.2025
Publié le : 14.04.2025
Affiché le : 14.04.2025

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Alexandra BUTEL

